

Le revenu annuel net moyen des travailleurs indépendants (hors micro-entrepreneurs et hors praticiens auxiliaires médicaux), actifs au 31 décembre 2016, est de 34 100 € au titre de leur activité en 2016. Cette valeur moyenne masque de fortes disparités entre les groupes professionnels ainsi qu'une forte dispersion au sein de chaque groupe professionnel. Le revenu moyen perçu au titre de 2016 est en progression d'un peu plus de 4 %. Les femmes perçoivent des revenus moyens inférieurs de près de 11 000 € à ceux des hommes. La durée d'activité favorise le niveau de revenus, mais pas sa progression.

CHIFFRES ESSENTIELS

Revenu net moyen de près de **34 100 €**

- 25 600 €** pour les artisans
- 26 000 €** pour les commerçants
- 56 700 €** pour les professions libérales
- 14 %** de revenus nuls ou déficitaires sur l'ensemble des groupes professionnels
- 40 %** de revenus inférieurs au SMIC net
- Plus de **11 %** de revenus supérieurs à 70 000 €

■ DE FORTES DISPARITÉS DU REVENU ANNUEL MOYEN AU SEIN DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

En moyenne, les travailleurs indépendants non micro-entrepreneurs (hors praticiens auxiliaires médicaux - PAM) ont déclaré un revenu annuel net de 34 100 € au titre de leur activité en 2016¹. La dispersion du revenu est très forte. En effet, le revenu médian se situe à 19 500 € et 40 % des travailleurs indépendants avec un revenu inférieur au SMIC net (13 699 € en 2016) - parmi lesquels 35 % ont un revenu nul ou déficitaire (soit 15 % de la population ayant eu une activité en 2016) -, et seulement 11 % ont un revenu supérieur à 70 000 €.

Par ailleurs, le revenu moyen des travailleurs indépendants varie fortement en fonction du groupe professionnel : il est d'environ 25 600 € pour les artisans et 26 000 € pour les commerçants et près de 56 700 € pour les professions libérales. Les revenus médians sont respectivement de 19 400 €, 15 000 € et 31 400 €. Au sein de chaque groupe professionnel, les revenus sont fortement dispersés, plus fréquemment parmi les travailleurs indépendants en profession libérale (31 % de revenus inférieurs au SMIC) et les commerçants, qu'au sein de la population des artisans.

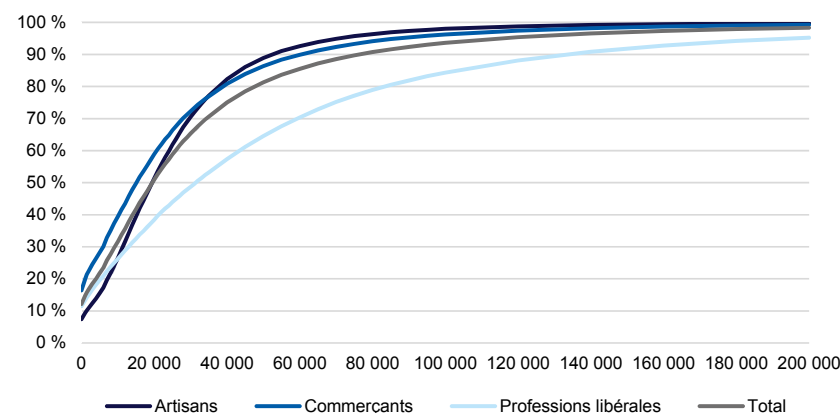
■ UNE PROGRESSION ASSEZ DYNAMIQUE DU REVENU MOYEN EN 2016

Le revenu net moyen déclaré par les travailleurs indépendants en 2016 progresse de 4,2 % par rapport à celui de 2015. Cette évolution concerne plus fortement les commerçants (+4,9 %) que les artisans (+3,8 %) ou les indépendants en profession libérale (+2,1 %).

Le revenu net des travailleurs indépendants étant la résultante d'un chiffre d'affaires auquel s'appliquent notamment des charges sociales, les variations de ces charges peuvent expliquer en partie l'évolution des revenus. Par ailleurs, le turnover de la population cotisante peut aussi entraîner une déformation de structure. Il est donc difficile d'apprécier sur cette base la conjoncture économique à laquelle les travailleurs indépendants se sont trouvés confrontés. Des études spécifiques seraient nécessaires pour comprendre et analyser l'évolution des revenus individuels dans le temps.

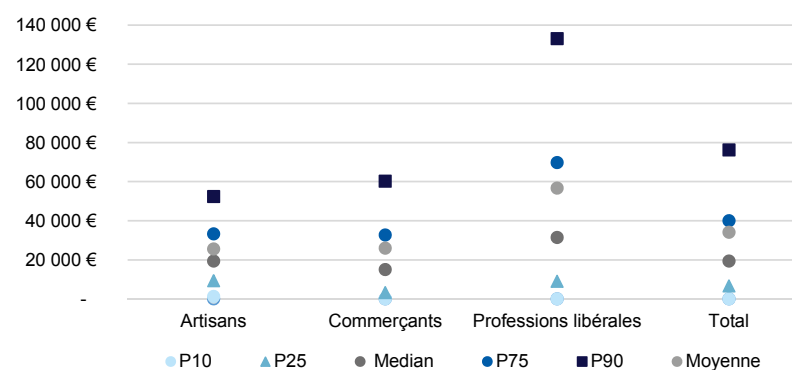
¹ Il s'agit des revenus déclarés via la déclaration sociale de revenus (DSI) soit l'assiette sociale (cf. fiche 8 - Le contexte réglementaire). Les revenus au titre de l'année 2017, déclarés en 2018, ne sont pas encore disponibles.

Graphique 1 : répartition cumulée des actifs hors micro-entrepreneurs selon les revenus déclarés au titre de 2016 et le groupe professionnel



Source : données Acoiss - retraitement CNDSSSTI, 2018.

Graphique 2 : dispersion des revenus déclarés au titre de 2016 selon le groupe professionnel



Note de lecture : 10 % (P10) ont un revenu nul ; 90 % (P90) ont un revenu inférieur à 76 000 € nets. Source : données Acoiss - retraitement CNDSSSTI, 2018.

Tableau 1 : évolution du revenu déclaré au titre de 2015 et 2016 selon le groupe professionnel

Revenus moyens	Artisans	Commerçants	Professions libérales	Total
2015	24 642 €	24 777 €	55 564 €	32 756 €
2016	25 582 €	25 998 €	56 703 €	34 132 €
Évolution 2016/2015	4 %	5 %	2 %	4 %

Source : données Acoiss - retraitement CNDSSSTI, 2018. Champ : cotisants en activité au 31 décembre de l'année, hors micro-entrepreneur et hors PAM.

■ UN REVENU NET MOYEN DE PRÈS DE 11 000 EUROS PLUS FAIBLE POUR LES FEMMES

Alors que le revenu net moyen des hommes atteint 37 500 € en 2016, celui des femmes n'est que de 26 900 €, leur évolution est cependant relativement identique (respectivement +4,4 % et +4,3 %). Les disparités apparaissent au sein des groupes professionnels. En effet, les professionnels libéraux ont des revenus bien plus dynamiques (+2,8 %) que les professionnelles libérales (+1,6 %). Cet écart est moins marqué chez les commerçants : les hommes ayant un revenu progressant de 5,1 % et les femmes de 4,7 %. À l'inverse, les femmes exerçant une activité artisanale ont des revenus légèrement plus dynamiques (+4,3 %) que celui des hommes artisans (+3,9 %).

■ UNE CERTAINE HOMOGENÉITÉ POUR LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS ÂGÉS DE 36 À 65 ANS

Les cotisants âgés de 36 à 65 ans ont en moyenne un revenu proche du revenu moyen tous âges confondus. Les deux tranches d'âges extrêmes (moins de 25 ans et plus de 75 ans) se distinguent par des revenus moyens significativement plus faibles (respectivement 9 700 et 15 500 €) et concernent peu de cotisants (2 % de la population). L'écart entre le revenu moyen et celui des moins de 25 ans est davantage marqué pour les professions libérales. Les 26-35 ans et les 65-75 ans se caractérisent par des revenus intermédiaires (respectivement 23 100 € et 25 600 €).

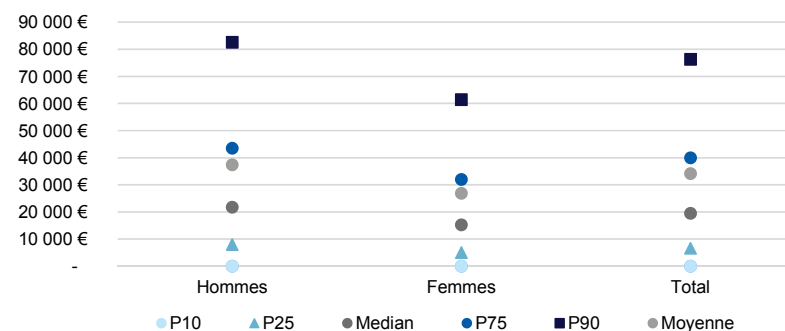
La progression des revenus est relativement homogène entre les différences classes d'âge : une progression de 3 % à 4,5 % ; seuls les plus de 75 ans connaissent un dynamisme de leur revenu bien plus faible (+1 %).

■ LA PÉRENNITÉ DE L'ACTIVITÉ PERMET D'ACCROÎTRE LE REVENU D'ACTIVITÉ

Les revenus des travailleurs indépendants sont croissants avec la durée d'activité. Ainsi, au-delà de 10 années d'activité, le revenu moyen est significativement plus élevé. Il est estimé à près de 41 000 € pour une ancienneté comprise entre 11 et 20 ans, et 47 700 € pour une ancienneté de plus de 20 ans. À l'inverse, les créateurs (moins de 3 ans d'activité) ont un revenu moyen plus de deux fois moindre que le revenu moyen global (15 000 € versus 34 100 €). Cependant, les revenus les plus dynamiques sont ceux des travailleurs indépendants en activité depuis 6 à 10 ans (5,7 %). Les évolutions sont ensuite moindres pour les durées d'activité plus ou moins importantes, allant jusqu'à un recul des revenus des débuts d'activité (-1,3 %).

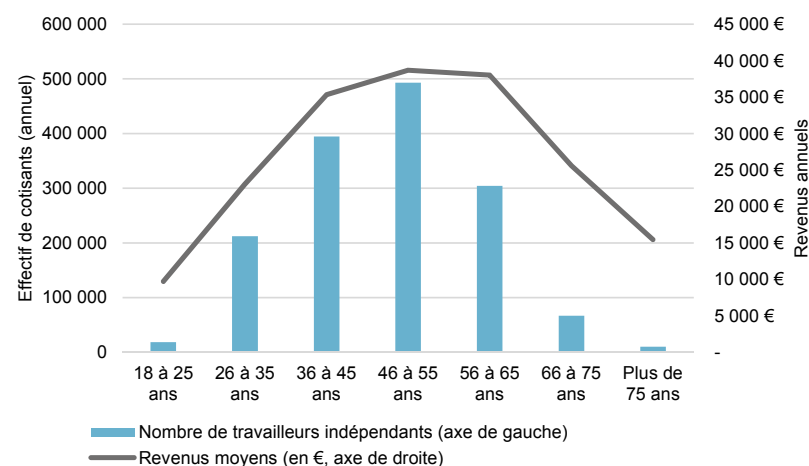
Parmi ces créateurs d'entreprise ; 38 % bénéficient de l'aide à la création d'entreprise (Accre) - (cf. fiche 8 - le contexte réglementaire). Leur revenu moyen est bien moindre que celui des créateurs n'en bénéficiant pas (respectivement 10 000 et 18 200 €), notamment en raison des conditions d'éligibilité. Le revenu moyen des créateurs bénéficiaires de l'exonération est bien plus impacté par la baisse du revenu moyen que les créateurs non bénéficiaires de l'Accre (-3,2 % contre -0,7 %).

Graphique 3 : dispersion des revenus déclarés au titre de 2016 selon le sexe



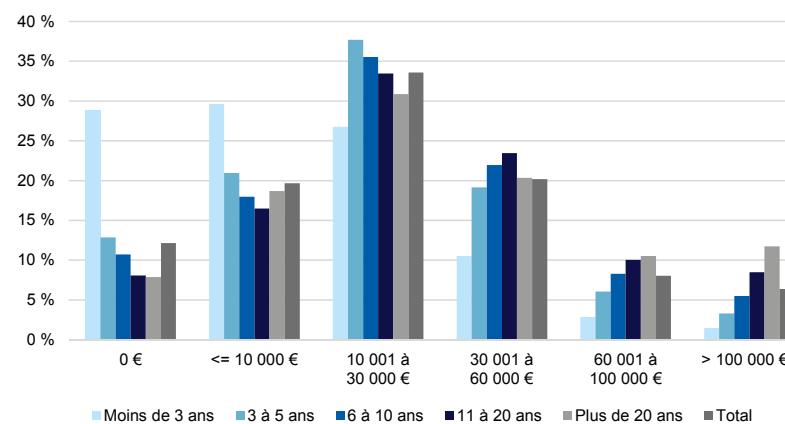
Note de lecture : 10 % ont un revenu nul ; 90 % ont un revenu inférieur à 70 000 € nets.
Source : données AcoSS - retraitement CNDSSSTI, 2018.

Graphique 4 : répartition des revenus déclarés au titre de 2016 par classe d'âges



Source : données AcoSS - retraitement CNDSSSTI, 2018.

Graphique 5 : répartition des revenus au titre de 2016 selon la durée d'activité



Source : données AcoSS - retraitement CNDSSSTI, 2018.

■ LES TRAVAILLEURS POLYACTIFS SE DISTINGUENT PAR UN NIVEAU DE REVENU TIRÉ DE LEUR ACTIVITÉ INDÉPENDANTE DE PLUS DE TROIS FOIS INFÉRIEUR

Les travailleurs indépendants sont ici considérés comme polyactifs s'ils ont une autre activité professionnelle majoritaire relevant d'un autre régime de Sécurité sociale au titre de l'Assurance maladie, et sont, à ce titre, considérés comme « non prestataires » au RSI. Les autres travailleurs indépendants sont considérés comme ayant une activité principale d'indépendant et, à ce titre, bénéficient de prestations d'Assurance maladie prises en charge par le RSI.

Le revenu moyen des travailleurs indépendants prestataires au RSI est plus de 3 fois plus élevé que celui des non prestataires. En effet, au titre de 2016, il est respectivement de 36 300 et 10 500 €². L'écart est plus marqué au sein des professions libérales (4,1 fois plus élevé). Il est de 3,1 fois plus élevé chez les artisans et 3,8 fois chez les commerçants. Cependant, le revenu des non prestataires s'est révélé beaucoup plus dynamique (+7,5%), le revenu des prestataires progressant plus modérément (+4,2%).

Si le revenu net moyen des non prestataires est en moyenne d'environ 10 500 €, il est d'à peine 7 000 € pour les commerçants alors qu'il est proche de 16 000 € pour les professions libérales.

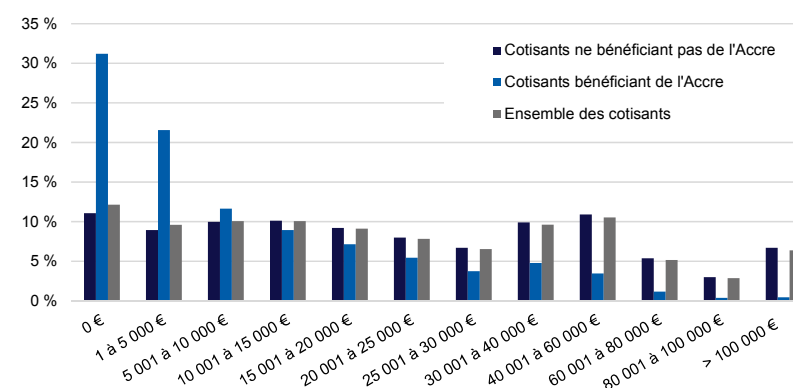
Il convient de rappeler que les travailleurs non prestataires ont également une autre activité et une fois pris en compte les revenus tirés de l'ensemble de leur activité professionnelle, les revenus globaux des travailleurs indépendants non prestataires sont plus élevés que ceux exerçant exclusivement une activité indépendante (cf. document de l'INSEE : « *Emploi et revenus des indépendants* » - INSEE - 2015).

Tableau 2 : évolution des revenus déclarés au titre de 2015 et 2016 des cotisants ayant moins de 3 ans d'activité selon le bénéfice de l'Accre

Revenus moyens	Cotisants bénéficiant de l'Accre	Cotisants ne bénéficiant pas de l'Accre	Total
2015	10 280 €	18 290 €	15 244 €
2016	9 956 €	18 164 €	15 046 €
Évolution 2016/2015	-3,2 %	-0,7 %	-1,3 %

Source : données Acoiss - retraitement CNDSSSTI, 2018.

Graphique 6 : répartition des revenus selon le bénéfice de l'exonération des cotisants ayant moins de 3 ans d'activité



Source : données Acoiss - retraitement CNDSSSTI, 2018.

Tableau 3 : évolution des revenus déclarés au titre de 2015 et 2016 selon le statut de prestataire santé RSI

Revenus moyens	Prestataires	Non prestataires	Total
2015	34 844 €	9 788 €	32 756 €
2016	36 306 €	10 520 €	34 132 €
Évolution 2016/2015	4,2 %	7,5 %	4,2 %

Source : données Acoiss - retraitement CNDSSSTI, 2018.

Champ : cotisants en activité au 31 décembre de l'année, hors micro-entrepreneur et hors PAM.

Tableau 4 : revenus déclarés au titre de 2016 selon le statut de prestataire RSI par groupe professionnel

Groupe professionnel	Prestataires	Non prestataires	Total
Artisans	26 058 €	8 520 €	25 582 €
Commerçants	27 630 €	7 310 €	25 998 €
Professions libérales	65 184 €	15 842 €	56 703 €
Total	36 306 €	10 520 €	34 132 €

Source : données Acoiss - retraitement CNDSSSTI, 2018.

Champ : cotisants en activité au 31 décembre de l'année, hors micro-entrepreneur et hors PAM.

² Les revenus moyens des prestataires et des non prestataires sont calculés sur 97 % de la population des travailleurs indépendants ayant déclaré un revenu au titre de 2016.

■ LES REVENUS DANS LES SECTEURS D'ACTIVITÉS INFORMATIQUES ET IMMOBILIÈRES SONT LES PLUS DYNAMIQUES

À l'exception du secteur de l'éducation où le revenu moyen se stabilise (-0,3 %), l'ensemble des secteurs d'activités connaissent une progression du revenu moyen au titre de 2016, qui varie entre +0,5 % et +5,4 %. Les secteurs d'activité avec les évolutions du revenu moyen les plus dynamiques sont les activités informatiques (+5,3 %) et les activités immobilières (+5,4 %).

Le revenu moyen est marqué par de fortes disparités de niveau entre les différents secteurs. En effet, alors que les revenus moyens dans les secteurs des activités financières et santé et action sociale dépassent les 65 000 €, les secteurs des services aux particuliers et du transport sont inférieurs à 22 000 €.

■ LA HAUSSE DU REVENU MOYEN AU TITRE DE 2016 PORTÉE PAR LES DÉCLARANTS EN ENTREPRISE INDIVIDUELLE ET LA BAISSÉ DU NOMBRE DE COTISANTS DÉCLARANT UN REVENU NUL

Parmi les cotisants ayant déclaré un revenu non nul au titre de 2016³, 53 % déclarent en tant qu'entrepreneur individuel ou société soumis à l'impôt sur le revenu (IR)⁴ - dont 90 % au régime réel et 10 % au régime de la micro-entreprise -, 45 % en EIRL ou sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés (IS)⁵, agents généraux d'assurance et 2 % déclarent à la fois à l'IR et à l'IS.

Le revenu moyen est tiré vers le haut par les cotisants à l'IS, ces derniers ayant des revenus moyens plus élevés que la moyenne (42 900 €). Le revenu moyen des cotisants entrepreneurs individuels à l'IR s'élève à 36 500 €.

Les cotisants au régime fiscal de la micro-entreprise (5 % des déclarants)⁶ dégagent les revenus les plus faibles (un peu moins de 9 000 €) alors que ceux déclarant à l'IR et à l'IS dépassent les 60 000 €.

La hausse de 4,2 % du revenu moyen au titre de 2016 par rapport à 2015 s'explique par la baisse du nombre de déclarants à revenu nul (plus fortement chez les artisans) - la hausse étant de 3,4 % sans prise en compte des déclarants à revenu nul ou à statut indéterminé -, et par la progression de 3,7 % du revenu moyen des déclarants à revenus non nuls en tant qu'entrepreneur individuel au régime réel. Cette dernière est portée par l'évolution du revenu moyen des commerçants (+3,4 %) associé à un effet de structure. La progression du revenu moyen est moindre pour les déclarants à l'IS (+2,1 %) et les cotisants déclarant au régime fiscal de la micro-entreprise (+2,3 %). Les déclarants à l'IR et à l'IS sont marqués par un faible dynamisme (+0,7 %).

■ LES DÉCLARANTS DE DIVIDENDES ONT UN REVENU PLUS ÉLEVÉ⁷

Le revenu net moyen global des travailleurs indépendants ayant déclaré des dividendes au titre de 2016 s'élève à 91 200 €⁸ (y compris dividendes), en progression de 2,2 % sur un an. Ce revenu est plus de deux fois et demi plus élevé que celui de l'ensemble des travailleurs indépendants (34 100 €). Il est cependant moins dynamique.

³ Source : déclaration sociale des revenus des indépendants (DSI). Sont pris en compte uniquement les cotisants pour lesquels le détail de la DSI permet de déterminer s'ils déclarent à l'impôt sur le revenu (IR) ou à l'impôt sur les sociétés (IS), ainsi que ceux déclarant un revenu non nul.

⁴ Les entrepreneurs individuels ou gérants de sociétés soumises à l'impôt sur le revenu représentent 38 % de l'ensemble des cotisants (y compris revenus nuls ou statuts indéterminés et entrepreneurs au régime micro-social) - cf. fiche 3.

⁵ Les EIRL ou sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés représentent 29 % de l'ensemble des cotisants (y compris revenus nuls ou statuts indéterminés et entrepreneurs au régime micro-social) - cf. fiche 3.

⁶ Les entrepreneurs individuels au régime micro-fiscal représentent 4 % de l'ensemble des cotisants (y compris revenus nuls ou statuts indéterminés et entrepreneurs au régime micro-social) - cf. fiche 3.

⁷ Cf. fiche 6 (Les dividendes déclarés par les travailleurs indépendants).

⁸ Cf. fiche 6 (Les dividendes déclarés par les travailleurs indépendants).

Tableau 5 : revenus moyens déclarés pour 2015 et 2016, par secteur d'activité

Activités	2015	2016	Évolution
Activités financières	68 553 €	69 549 €	1,5 %
Activités immobilières	26 305 €	27 733 €	5,4 %
Activités informatiques	36 888 €	38 845 €	5,3 %
Autres secteurs	27 709 €	28 870 €	4,2 %
Commerce	28 308 €	29 327 €	3,6 %
Construction	27 275 €	28 602 €	4,9 %
Éducation	22 390 €	22 332 €	-0,3 %
Industrie agroalimentaire	24 858 €	25 612 €	3,0 %
Industrie hors agroalimentaire	29 176 €	30 163 €	3,4 %
Santé et action sociale	65 261 €	65 567 €	0,5 %
Services aux entreprises	54 510 €	56 768 €	4,1 %
Services aux particuliers	18 121 €	18 969 €	4,7 %
Transports	21 365 €	21 908 €	2,5 %
Inconnus	15 840 €	15 959 €	0,8 %
Total	32 756 €	34 132 €	4,2 %

Source : données Acoiss - retraitement CNDSSSTI, 2018.

Tableau 6 : revenus moyens déclarés pour 2015 et 2016, par statut juridique

Statut fonction de la DSI *	Revenus moyens 2015	Revenus moyens 2016	Évolution 2016/2015
Entrepreneur individuel (EI) au régime réel	35 179 €	36 484 €	3,7 %
Artisans	22 228 €	22 838 €	2,7 %
Commerçants	22 922 €	23 695 €	3,4 %
Professions libérales	64 266 €	65 315 €	1,6 %
Entrepreneur individuel (EI) au régime de la micro-entreprise	8 408 €	8 598 €	2,3 %
Artisans	8 515 €	8 679 €	1,9 %
Commerçants	6 879 €	7 073 €	2,8 %
Professions libérales	10 400 €	10 550 €	1,4 %
EIRL et sociétés soumises à l'IS, agents généraux d'assurances (IS)	42 049 €	42 923 €	2,1 %
Artisans	33 565 €	34 072 €	1,5 %
Commerçants	36 272 €	36 940 €	1,8 %
Professions libérales	69 649 €	71 495 €	2,7 %
EI et IS	63 292 €	63 757 €	0,7 %
Artisans	45 079 €	45 306 €	0,5 %
Commerçants	51 569 €	52 389 €	1,6 %
Professions libérales	95 339 €	95 187 €	-0,2 %
Total	37 025 €	38 286 €	3,4 %
Statuts inconnus ou revenus nuls	4 765 €	4 678 €	-1,8 %
Total (ensemble des déclarations)	32 756 €	34 132 €	4,2 %

* Le statut déterminé par la DSI n'étant pas disponible pour l'ensemble des déclarants, le tableau porte sur 87 % des déclarants au titre de 2016 et 88 % des déclarants au titre de 2015.
Source : données Acoiss - retraitement CNDSSSTI, 2018.